

Comité de soutien à Anne-Cécile Reimann
Pa : ariane.bailat@gmail.com

Au Ministère Public
Case postale 3565
1211 Genève 3

Genève, le 28 avril 2026

Justice pour Anne-Cécile Reimann !

Le 8 janvier dernier, au terme d'une instruction manifestement menée à charge et qui a soulevé de nombreuses questions – notamment sur le fonctionnement de la justice –, Anne-Cécile Reimann (Claret), qui n'a eu de cesse de clamer son innocence, a été déclarée coupable d'injure et de discrimination raciale et condamnée à verser un total de CHF 43'361.- d'amende et de dédommagements. Par cette condamnation, elle a été livrée à l'opprobre médiatique, elle qui est connue dans tout le canton, et au-delà, pour son action militante lui ayant valu la médaille «Genève reconnaissante». Quelques semaines plus tard, la personne responsable des faits reprochés à tort à Anne-Cécile Reimann s'est auto-dénoncée.

On aurait pu alors espérer qu'Anne-Cécile Reimann soit rapidement réhabilitée et que son intégrité soit publiquement reconnue .

Mais depuis, force est de constater qu'il ne s'est rien passé et que, malgré les aveux de la présumée coupable, Anne-Cécile Reimann n'est pas encore blanchie. Bien au contraire, elle est toujours harcelée par l'avocat de la plaignante qui continue de vouloir fouiller dans sa vie privée, ce qui a un impact particulièrement néfaste sur la santé d'une personne de 83 ans, meurtrie dans sa réputation.

Il serait profondément regrettable que, suite à des lenteurs injustifiées, la reconnaissance de son innocence ne soit obtenue que très (trop?) tard ... voire à titre posthume !

C'est pourquoi, les soussigné-e-s enjoignent le Ministère Public de tout mettre en œuvre pour qu'Anne-Cécile Reimann soit rapidement blanchie de toutes les accusations qui ont été portées contre elle et reçoive réparation à hauteur du préjudice subi pour qu'elle recouvre ainsi la sérénité qui n'aurait jamais dû la quitter.

Copie : Conseil supérieur de la magistrature

Nom et prénom	Code postal	Signature

A renvoyer avant le 4 mai à : Contratom, case postale 65, 1211 Genève 8 ou à amener lors du rassemblement du jeudi 7 mai à 12 heures devant le palais de justice (place du Bourg-de-Four)